



Le gouvernement du Canada appuie financièrement Imprimerie Lebonfon inc. dans l'élaboration de technologies d'impression de qualité

Val-d'Or (Québec), le 1er septembre 2009... L'honorable Jean-Pierre Blackburn, ministre du Revenu national et ministre d'État (Agriculture et Agroalimentaire), a rencontré aujourd'hui M. Alain Roberge, président et directeur général d'Imprimerie Lebonfon inc. Il lui a remis en personne un montant de 199 000 \$ en crédits d'impôt à l'investissement pour la recherche scientifique et le développement expérimental (RS&DE).

Au cours d'une visite des installations de l'entreprise de Val-d'Or, le ministre Blackburn a rencontré les représentants de l'entreprise pour souligner que le programme de la RS&DE est la plus importante source de soutien du gouvernement fédéral à la recherche et au développement industriels.

« Le gouvernement soutient les entreprises canadiennes innovatrices comme Imprimerie Lebonfon inc., un leader technologique dans les services d'impression », a déclaré le ministre Blackburn. « Les entreprises comme Imprimerie Lebonfon inc. sont essentielles à la croissance à long terme de notre économie, car elles créent des emplois de qualité dans nos collectivités et contribuent à améliorer la qualité de vie de tous les Canadiens », a-t-il poursuivi.

Les crédits d'impôt à l'investissement pour la RS&DE appuient Imprimerie Lebonfon inc. dans la conception et l'élaboration de technologies d'impression de qualité.

« Le programme de la RS&DE montre l'engagement du gouvernement à soutenir la recherche et le développement au Canada », a indiqué M. Roberge. « Ce programme aide Imprimerie Lebonfon inc. à optimiser ses technologies d'impression et à améliorer la qualité de ses produits. »

Le programme de la RS&DE est un programme fédéral d'encouragements fiscaux, administré par l'Agence du revenu du Canada, destiné à encourager les entreprises canadiennes de toutes les tailles et de tous les secteurs à mener des activités de recherche et de développement au Canada. Dans le cadre du programme, les demandeurs peuvent obtenir des remboursements en espèces ou des crédits d'impôt à l'égard des dépenses qu'ils ont engagées à l'égard de travaux admissibles effectués au Canada.

Pour obtenir plus de renseignements sur le programme de la RS&DE ainsi que des précisions sur la façon de s'inscrire au programme, allez à www.arc.gc.ca/rsde.

Renseignements aux médias:

Caitlin Workman
Relations avec les médias
Agence du revenu du Canada
613-941-6269

Sophie Doucet
Attachée de presse
Cabinet du ministre du Revenu national
613-608-3252

Alain Roberge
Président et directeur général
Imprimerie Lebonfon inc.
Téléphone : 819-825-8888